

*Les crédits*

Canadiens de tous âges qui sont atteints de maladies mentales.

Je constate, monsieur le Président, que mon temps de parole est presque terminé. J'aurais voulu parler du problème de la maladie mentale et des soins à offrir aux malades, mais l'occasion se présentera peut-être une autre fois.

Le Parti libéral tient énormément au régime d'assurance-maladie. Nous craignons que, à cause du peu d'empressement manifesté par le gouvernement, nous ne devions recourir à des régimes privés coûteux que seulement un faible pourcentage des Canadiens pourraient s'offrir. Au centre de notre intérêt pour les programmes sociaux, le principe de l'universalité demeure. Cela veut dire que nous sommes tous égaux et que nous devrions au moins avoir tous les mêmes soins médicaux dans ce pays riche et prospère qu'est le Canada.

Je dis au ministre et à tous mes collègues qui pourraient avoir une conception différente: gardez-vous bien de toucher à notre régime d'assurance-maladie. Nous avons travaillé très fort pour l'implanter et c'est un patrimoine qu'il vaut la peine de transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants.

**M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)):** Comme d'habitude, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de mon collègue de Welland. Il a toutefois manqué de clarté sur un point, et je voudrais lui poser une question précise à cet égard. Je suis certain que sa réponse sera aussi précise que ma question.

Je l'ai entendu dire clairement que nous devrions accroître les transferts aux provinces. Je sais que si nous pouvions le faire, nous nous insinuerions dans les bonnes grâces du gouvernement de ma province, la Nouvelle-Écosse. Je remarque que, dans le budget de cette année, le gouvernement augmente de 3,7 p. 100 les paiements dans le cadre du financement des programmes établis, alors qu'il limite la croissance de ses propres dépenses à 3,4 p. 100.

Voici donc la question que je pose à mon collègue. Peut-il nous dire de façon précise dans quels programmes du gouvernement il couperait pour avoir les fonds supplémentaires qui, selon lui, devraient être affectés aux services de santé?

**M. Parent:** Je remercie mon collègue de South Shore de sa question. Il a dit que le gouvernement augmentait les paiements de 3,7 p. 100. Si c'est vrai que le taux d'inflation cette année dépassera largement les 6 p. 100 et atteindra peut-être même les 7 p. 100, je crois que ce

n'est pas une augmentation mais bien une diminution des paiements que nous aurons parce qu'ils n'auront pas suivi l'inflation.

Cependant, la question était très précise et juste. À mon avis c'est une question de priorité. Vous m'avez demandé mon opinion, et je pourrais vous dire que ma priorité serait d'affecter des fonds à nos programmes sociaux plutôt qu'à la défense. Selon moi, c'est beaucoup plus important de sauver des vies et de prendre soin des Canadiens que d'avoir tous les armements pouvant avoir un effet destructeur non seulement pour les Canadiens, mais pour d'autres peuples aussi.

Voilà une réponse précise à une question très précise.

**M. Clark (Yellowhead):** Est-ce là la politique du Parti libéral?

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Je serais heureuse, monsieur le Président, de commencer par répondre à la question du ministre, mais je ne l'ai pas entendue; il pourrait peut-être attendre et me la poser comme il se doit à la fin.

Je suis heureuse d'intervenir dans le débat pour appuyer la motion proposée par mon collègue, le député de Winnipeg-Nord, à savoir que la Chambre réaffirme son engagement envers le régime public d'assurance-maladie, et que nous le fassions non pas avec des paroles oiseuses, non pas par des vœux pieux, mais en nous engageant à payer pour mettre ces vœux en pratique.

Un autre de mes collègues, le député de South Shore, est intervenu et a dit à quel point les politiques libérales réjouiraient le cœur de son propre gouvernement—le mien aussi—en Nouvelle-Écosse, et je voudrais parler un peu des répercussions de la politique du gouvernement actuel dans cette province. Une manchette du *Chronicle Herald* de Halifax déclarait aujourd'hui: «Les réductions des paiements fédéraux mettent en danger le régime d'assurance-maladie». Je cite: «Le régime d'assurance-maladie est une institution que la plupart des Canadiens prennent pour acquise, mais ils ne devraient pas. Elle n'existera peut-être plus bien longtemps encore.»

• (1610)

L'article poursuit en parlant des réductions, dont mes collègues d'en face persistent à dire que ce ne sont pas des réductions, mais le projet de loi C-69 bloque les paiements de transfert aux provinces en matière de santé et d'éducation au niveau de 1989-1990 jusqu'en 1995. Étant donné le taux d'inflation et étant donné la façon dont notre pays évolue, c'est bien une réduction. Quel que soit le nom qu'on lui donne, une réduction budgétaire reste une réduction.